

3014

République du Bénin

Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité

Programme de Réadaptation à Base Communautaire

**Présentation du Programme de Réadaptation à Base
Communautaire du Bénin :**

- historique**
- évolution**
- résultats**
- difficultés**
- perspectives**

Par

AYEBOA Pierre Claver

Coordonnateur National du P/RBC

Cotonou le 28 octobre 2002

PLAN

Introduction

- 1- Qu'est-ce que le PRBC ?
- 2- D'où est parti le PRBC ?
- 3- Quels sont les objectifs du PRBC ?
- 4- Quels sont les sites de localisation et quel est son cadre opérationnel ?
- 5- Quels sont les domaines d'intervention du PRBC ?
- 6- Quels sont les résultats obtenus ?
- 7- Quels sont les sources de financement du PRBC ?
- 8- Quelles sont les difficultés auxquelles est confronté le PRBC ?
- 9- Quelles sont les perspectives du PRBC ?

handicapés (toutes catégories confondues) est estimé à quatre cent trente quatre mille (434.000) si l'on considère la proposition conseillée par l'OMS (7%).

Aujourd'hui, le Bénin se caractérise par une stabilité politique, la solidité de sa démocratie, la présence de institutions démocratiques, collaborent-elles dans une certaine mesure qui permet un timide développement socio-économique. Cependant, les relations entre nos pays existent avec les pays développés, les besoins d'écarts socio-économiques.

Avec une population croissante estimée à 70% de la population d'analphabétisme est fort élevée (plus de 40%).

C'est dans ce contexte que s'est mis en œuvre le programme de Réadaptation à Base Communautaire au Bénin.

I - Qu' est ce que le Programme de Réadaptation à Base Communautaire du Bénin (PRBC) ?

Le Programme RBC du Bénin est une structure sous-tutelle du Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité.

Au niveau communautaire et sous-préfectoral, les agents de réadaptation à Base communautaire, qui sont des Assistants Sociaux (sauf quelques rares cas) et donc des agents de développement suffisamment outillés et formés sur cette nouvelle approche, assurent la mise en œuvre technique du Programme. Ils sont secondés, dans leurs tâches, par des personnes volontaires et bénévoles issues de la communauté et vivant dans celle-ci.

Ce programme met en œuvre une stratégie consistant à prendre en charge les personnes handicapées, dans ^{leur} son milieu en comptant également sur l'appui, moral, matériel et financier de la communauté.

II - D'où est partie l'idée de création du PRBC au Bénin?

L'année internationale des personnes handicapées (1981) la décennie mondiale des personnes handicapées (1983-1992) ont été capitales à l'origine du lancement au Bénin en septembre 1989, du Programme de Réadaptation à Base Communautaire (PRBC) des personnes handicapées.

Initié conjointement par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le gouvernement béninois et le Comité National Français de Liaison pour la Réadaptation des Handicapés (CNFLRH), il est parti de l'idée d'aider les personnes handicapées à se prendre en charge dans la communauté

et par la communauté à partir des ressources locales disponibles et ce en opposition à ce qui se fait dans les pays du nord.

Le Programme de Réadaptation à Base Communautaire, à titre expérimental, a démarré en 1989 ses activités dans deux (02) zones pilotes : une rurale (la sous-préfecture de Comé) et une urbaine (l'ex District de Cotonou II).

L'évaluation faite deux (02) ans plus tard a permis d'enregistrer des résultats encourageants et a motivé, par la même occasion, l'extension du Programme RBC aux localités de Cotonou zones V et VI, Porto-Novo, Akpro-Misséré et Toffo.

Le Programme RBC, dans le souci d'atteindre les objectifs fixés et répondre progressivement aux besoins des populations, a organisé avec le soutien de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), une extension de ses activités au département du Zou en 1997, puis du Borgou et de l'Atacora en 1999.

Au Bénin, suivant le concept de l'OMS, le Programme RBC axe la plupart de ses activités sur la communauté, lieu privilégié pour la Réadaptation. C'est d'ailleurs, une des raisons de la souplesse de la structure organisationnelle dudit programme qui implique fortement la communauté à partir de ses mandats et ouvre une fenêtre de collaboration avec les ONG, Fondations et Association.

III - Quels sont les objectifs poursuivis par le PRBC ?

Le Programme RBC a pour objectif général d'aider les personnes handicapées à se prendre en charge.

Spécifiquement il vise à :

- mettre à la disposition des membres de la collectivité par un transfert de connaissances aux personnes handicapées à leurs familles, des techniques simples mais efficaces en matière de réadaptation ;
- créer des conditions favorables à l'intégration socio-économique des personnes handicapées en leur faisant recouvrer le maximum d'autonomie ;
- Promouvoir la participation de la communauté pour la satisfaction des besoins des personnes handicapées.

IV - Quels sont les sites de localisation du PRBC et quel est le cadre opérationnel du PRBC ?

Le premier cadre opérationnel du PRBC est la maison, le cadre de vie habituel de la personne handicapée.

A cet endroit intervient l'agent bénévole ou volontaire, qui est un membre actif de la communauté, vivant au sein de la communauté et ayant un amour pour les personnes handicapées. De ce fait, il sacrifie une partie de son temps aux services des personnes handicapées.

Cet agent de développement très averti, apprend aux membres de la famille de la personne handicapée à encadrer, à répéter les gestes d'autonomisation apprises dans les espaces contacts. Il sert de liaison entre la personne handicapée, sa famille et l'agent technique RBC.

Le second cadre opérationnel du PRBC est l'espace contact. Ce groupe de mot, répond très bien à l'objectif de ce cadre géographique et institutionnel.

En effet, il s'agit d'un lieu qui favorise le contact, le partage entre personnes handicapées. C'est un cadre, par excellence, de socialisation de

la personne handicapée. Il est animé par les agents bénévoles ou volontaires sous l'œil éclairé de l'agent technique RBC.

Actuellement le Programme de RBC dessert vingt sept circonscriptions administratives et compte trente un Espaces Contacts. Dans chaque Sous-préfecture, un Comité autonome de gestion de la réadaptation comprenant des représentants des personnes handicapées et des couches sociales est garante du respect de la philosophie de la Réadaptation à Base Communautaire et de la bonne exécution des tâches et de la gestion des fonds collectés auprès des populations.

Les localités couvertes par le PRBC à ce jour se présentent comme suit :

ATLANTIQUE

C.P.S Cotonou 2 ;

C.P.S Cotonou 3 ;

C.P.S Cotonou 4 ;

E.C Cotonou 5 ;

E.C Cotonou 6 ;

C.P.S Allada ;

E.C Toffo ;

OUEME

E.C Porto-Novo ;

E.C Misséré ;

C.P.S Adjarra.

MONO

C.P.S Aplahoué ;

C.P.S Lokokssa ;

E.C Comé.

ZOU

C.P.S Zogbodomey ;

C.P.S Bohicon ;

C.P.S Za-kpota ;

C.P.S Djidja ;

C.P.S Agbangnizoun ;

C.P.S Ouèssè ;

C.P.S Dassa-Zoumè ;

C.P.S Savè.

C.P.S Glazoué

BOURGOU

C.P.S Parakou ;

C.P.S Kalalé ;

C.P.S Malanville ;

C.P.S Kandi.

ATACORA

C.P.S Djougou

C.P.S Ouaké ;

C.P.S Kérou ;

C.P.S Oussa – Péhounco ;

C.P.S Tanguiéta.

V - Quels sont les domaines d'intervention du PRBC ?

Le Programme RBC pour atteindre ses objectifs, mène plusieurs activités qui pourraient être regroupées en trois (03) domaines principaux à savoir :

- **la mobilisation sociale autour du handicap** y compris la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières locales ;
- **l'exercice des actions concourant à une rééducation et/ ou correction de handicap à savoir :**
 - exercice de rééducation fonctionnelle ;
 - exercice de démutisation et de mobilité ;
 - les appareillages ;
- **l'intégration de la personne handicapée dans les différents secteurs ;**
 - la scolarisation ;
 - la formation professionnelle ;
 - le financement et le suivi des activités génératrices de revenu (pour les personnes handicapées directement ou leurs parents selon le cas).

VI- Quels sont les résultats obtenus après treize années d'activités

Si dans l'ensemble les résultats sont satisfaisants, des zones de faiblesses méritent d'être mises en exergue.

En effet, sur le plan de la rééducation fonctionnelle, on s'estime avoir atteint près de 80 % des objectifs visés.

Par contre, si l'on considère que la Réadaptation à Base Communautaire intègre aussi la rééducation fonctionnelle et la réinsertion sociale et donc la promotion de la personne

handicapée, force est de constater que beaucoup de choses restent à faire dans cette deuxième partie.

Les raisons qui ont motivé cet état de chose sont entre autres :

- la non détermination de la motivation réelle des membres de la communauté chargés d'appuyer le Programme ;
- l'absence ou la faiblesse de mécanisme devant assurer la pérennisation du Programme ;
- la non appropriation de bien d'activités par les communautés.

VII- Quelles sont les sources de financement du PRBC ?

Au départ le PRBC était essentiellement financé par les partenaires et les associations du nord, tels que l'A.F.O.M, OMS, la Fondation Liliane, Terre des Hommes, Handicap International et Genève Tiers-Monde.

Aujourd'hui , le PRBC est financé à près de 47% par le Gouvernement béninois.

Ainsi, par exemple, pour le budget 2002 du PRBC évalué à 208 MILLIONS de francs CFA, la contribution du budget national est évalué à 98 MILLIONS de francs CFA, tandis que celles des autres partenaires se présentent telles que suit :

- Ge TM = 64,6 MILLIONS ;
- OMS = 16,2 MILLIONS ;
- FONDATION LILIANE= 12 MILLIONS ;
- TERRE DES HOMMES=10 MILLIONS.

L'appui financier du gouvernement couvre les domaines tels que : _

- la prise en charge du salaire des agents ;
- la fourniture en matériel (motos, bicyclettes, tricycles, fauteuils roulants, cannes blanches, prothèses et orthèses) ;

- la formation et le recyclage des agents techniques et des agents bénévoles ;
- la fourniture de moyens de travail aux Espaces Contacts .

VIII Quelles sont les difficultés que rencontre le PRBC ?

Les difficultés rencontrées par le PRBC sont de trois ordres, à savoir :

-Difficultés d'ordre structurel

Elles touchent le personnel, les structures ainsi que le fonctionnement des structures du PRBC ;

-Difficultés d'ordre financier

Le PRBC en tant que structure organisationnelle, utilise les compétences des Agents Permanents de l'Etat et des Agents Contractuels. Pour ces derniers le paiement régulier du salaire pose d'énormes problèmes.

Aussi, beaucoup d'initiatives visant à apporter un peu d'oxygène au fonctionnement de ce programme restent à leur phase d'idée de projet faute de source de financement.

-Difficultés en matière de couverture géographique

Le Bénin compte aujourd'hui près de quatre vingt (80) circonscriptions administratives. Le PRBC ne dessert, à ce jour, que vingt sept (27) localités soit près de 34%, ce qui évidemment paraît faible.

Ainsi, les départements les moins couverts sont le Mono, le Couffo, l'Ouémé et le Plateau.

IX - Quelles sont les perspectives du PRBC ?

Le Programme d'action du Gouvernement Béninois 2001-2006 ayant inscrit en lettre d'or au titre des objectifs prioritaires la prise en charge des

personnes handicapées, le PRBC envisage couvrir toutes les Circonscriptions administratives d'une part, et pousse le Gouvernement à prendre en charge à 100% les dépenses afférentes au fonctionnement du PRBC, d'autre part.

Aussi, la restructuration de la Coordination du Programme amorcée devra se poursuivre inéluctablement.

La diversité des partenaires du programme appuyant le programme devra également se renforcer.

Enfin une pérennisation des actions du PRBC devra être envisagée dans l'immédiat par la mise en place de mécanisme favorisant le développement des activités génératrices de revenus.

Je vous remercie.